

Vous souhaitez encourager
la citoyenneté ?

Alors soumettez-nous
votre projet !



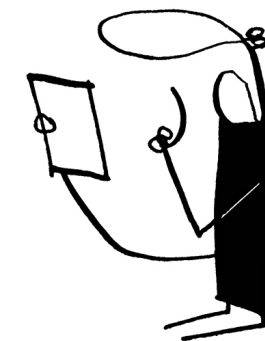
Commission fédérale
des migrations CFM
« Citoyenneté »
Quellenweg 6
3003 Berne-Wabern
www.ekm.admin.ch

BBL, Bundespublikationen, 3003 Berne
www.bundespublikationen.admin.ch
Art.-Nr. 420.903.F
02.19 350 860437415

Graphisme : artic media design
Illustration : mix&remix



citoyenneté
échanger créer décider



Invitation à déposer
un projet



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

La citoyenneté se réfère à la participation politique en tant qu'engagement des personnes qui prennent part à l'organisation du fonctionnement et des structures de la société. Elle concerne la population dans son ensemble.

La Commission fédérale des migrations CFM veut encourager la citoyenneté. Elle part du principe qu'il faut permettre à une population aussi large que possible de s'impliquer durablement dans des processus politiques. Elle est convaincue qu'inclure l'ensemble des habitants dans les prises de décision représente un gain indéniable pour la démocratie.

Pour atteindre cet objectif, la CFM a lancé le Programme « Citoyenneté ». Ce dernier rassemble des projets explorant de nouvelles possibilités de participation pour tous. Quatre éléments sont au cœur de la question : l'information, la concertation, la co-construction et la codécision.

Mon idée pourrait-elle devenir un projet « Citoyenneté » ?

Oui, si votre objectif

... est d'encourager durablement la participation de l'ensemble de la population à la vie publique.

Oui, si les activités mises en place

... permettent aux participants de s'impliquer dans des processus participatifs au sens politique du terme.

... encouragent directement plusieurs des quatre dimensions de la participation politique que sont l'information, la concertation, la co-construction et la codécision.

Oui, si vous êtes prêt

... à participer aux activités organisées dans le cadre du Programme.

... à documenter le développement et les résultats du projet dans des rapports.

... à vous mettre en réseau avec diverses institutions – communes, bureaux à l'intégration, associations, etc.

... à faire connaître votre projet à un large public.

Comment faire ma demande ?

Rendez-vous sur le portail en ligne :

- ▶ www.integrationsfoerderung.admin.ch
- ▶ Enregistrez-vous et suivez les instructions.

Délais

- ▶ Les demandes sont étudiées deux fois par année. Les projets déposés avant le 15 mars reçoivent en général une réponse fin juin. Les projets déposés avant le 15 septembre reçoivent en général une réponse fin décembre.
- ▶ Les projets doivent se terminer au plus tard le 31 décembre 2023.

Comment ma demande sera-t-elle examinée ?

Dans le cadre des possibilités financières de la CFM, seront pris en considération les projets

... qui soutiennent l'objectif du Programme « Citoyenneté ».

... qui bénéficient du soutien d'autres partenaires.

... qui n'ont pas été financés jusqu'ici par d'autres sources.

... qui remplissent les critères généraux du Programme « Citoyenneté ».

Les projets seront financés par le crédit de la Confédération destiné à l'intégration.

Nous nous réjouissons de recevoir votre demande !

Intéressé?

La citoyenneté vous intéresse et vous souhaitez en savoir plus ?

La brochure « Citoyenneté – Au cœur de la question » vous fournira de plus amples informations.

Vous trouverez tous les documents sur www.ekm.admin.ch

Responsable du Programme « Citoyenneté » :
Elodie Morand
elodie.morand@ekm.admin.ch
058 465 98 10

